

## Commentaire sur la liberté contractuelle

Par **lerital08500**, le 17/04/2011 à 22:26

Bonsoir,

J'ai à rendre pour la rentrée un commentaire sur la liberté contractuelle, mais je ne trouve pas d'information sur internet. Pourriez-vous svp m'aider en me donnant des informations. Voici le plan que notre prof nous à donner et nous a demandé de suivre :

- I) La théorie de l'autonomie de la volonté
- II) L'expression de la liberté contractuelle
  - a) La liberté de contracter ou de s'en abstenir
  - b) La liberté de choisir le contenu du contrat et son contractant
- III) Les atteintes à la liberté contractuelle
  - a) Les atteintes à la liberté de contracter ou de ne pas contracter
  - b) Les atteintes à la liberté de choix du contenu du contrat

Merci d'avance pour votre précieuse aide !

Par **Camille**, le 17/04/2011 à 23:12

Bonsoir,

[quote="lerital08500":2rcf3111]

J'ai à rendre pour la rentrée un commentaire sur la liberté contractuelle, mais je ne trouve pas d'information sur internet

[/quote:2rcf3111]

Ben, mince alors...

Gogol = "liberté contractuelle" => Environ 553 000 résultats (0,17 secondes)

et rien que dans la première page de "Résultats de recherche", une bonne dizaine de liens intéressants à suivre.

Surtout avec le plan sous les yeux.

Par **alex83**, le 17/04/2011 à 23:31

Bonsoir,

En général un plan juridique c'est I a b ; I a b.

;-)

Image not found or type unknown

Par **lerital08500**, le **18/04/2011** à **08:31**

Je suis d'accord avec toi Camille, mais les résultats ne correspondent pas à mon plan et les réponses sont peu pertinents.

Par **Camille**, le **18/04/2011** à **09:36**

Bonjour,

Vous voulez dire que quand vous écrivez...

[quote="lerital08500":26lzji3q]

je ne trouve pas d'information sur internet.[/quote:26lzji3q]

... c'est parce que...

[quote="lerital08500":26lzji3q]les résultats ne correspondent pas à mon plan et les réponses sont peu pertinents.[/quote:26lzji3q]

... vous voudriez trouver sur Internet un site avec le plan tout fait, du modèle qui correspondrait à ce qu'on vous a donné ?

C'est comme ça que vous cherchez sur Internet, vous ?

:shock:

Image not found or type unknown

(sans parler de l'observation d'alex83, qui est un deuxième problème)

Par **Camille**, le **18/04/2011** à **09:38**

Bonjour,

[quote="alex83":1y9dr28m]

En général un plan juridique c'est I a b ; I a b.

[/quote:1y9dr28m]

Euh... vous êtes sûr que ce ne serait pas plutôt I a b :

:ymdaydream:ymdaydream:ymdaydream:

[b:1y9dr28m][u:1y9dr28m]II[/u:1y9dr28m][/b:1y9dr28m] a b ? Image not found or type unknown  
:ymdaydream:

Image not found or type unknown

:wink:

Image not found or type unknown

Par **alex83**, le **18/04/2011** à **12:33**

Ah oui XD =)